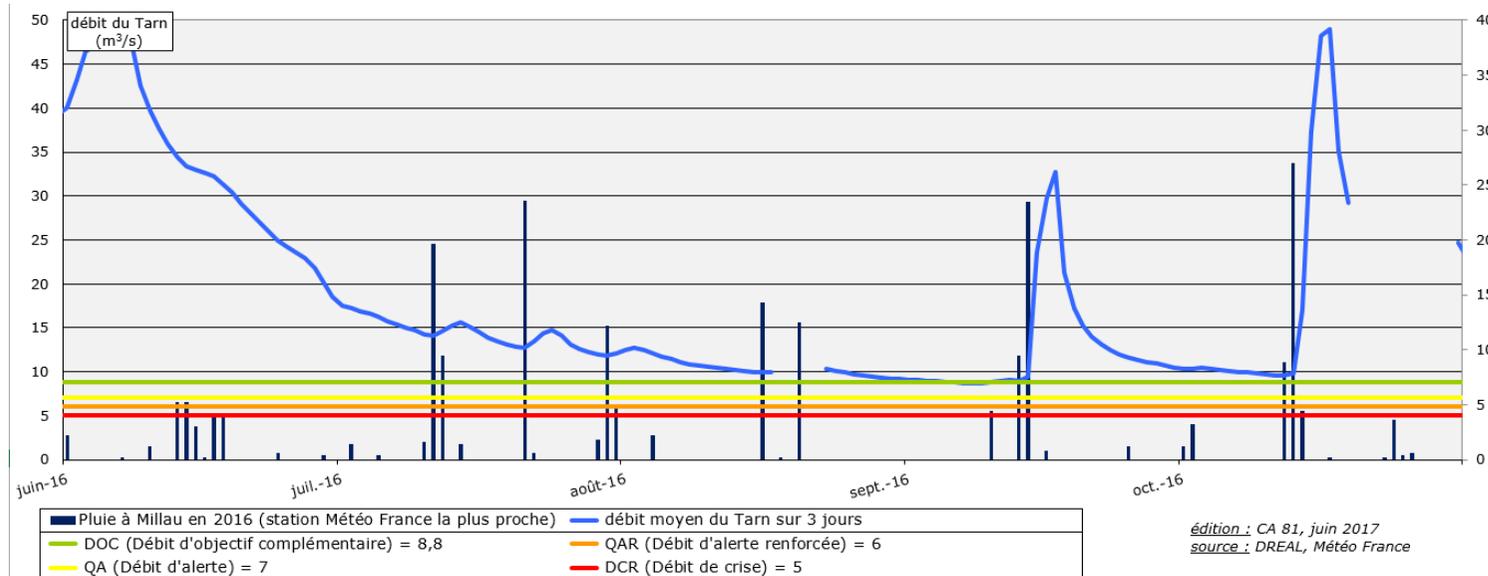


Débits moyens durant l'été 2016 : le Tarn à Millau



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,39 hm ³
nappes déconnectées	0,012 hm ³
plans d'eau	0,18 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'été

bilan 2016

En cours d'eau et nappes connectées
33 préleveurs irrigants potentiels
214 ha potentiellement irrigués
1 587 m³/h (débit cumulé des pompes)
266 583 m³ autorisés
95 381 m³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn

En nappes déconnectées pas de prélèvement recensé

Plans d'eau : 8 plans d'eau à usage agricole sont recensés.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté :

- x 39 000 m³ en cours d'eau et nappes d'accompagnement
- x 1 200 m³ en nappes déconnectées

Les faits marquants

Ce périmètre élémentaire, très grand (1 700 km², soit 20 % de la surface totale de l'Organisme unique du sous-bassin Tarn), est peu sollicité pour l'irrigation, du fait du contexte climatique et de son relief accidenté.

Aucun fait marquant n'est à signaler au cours de la période d'été 2016 sur ce périmètre, la pluie ayant régulièrement compensé la baisse des débits ; le débit d'alerte n'a jamais été franchi.

Code PE	Périmètre élémentaire
101	Dadou amont
176	Tarn aval (axes réalimentés)
105	Assou
177	Tarn amont en Aveyron
098	Rance
099	Dourdou et Sorgues



Organisme unique du sous-bassin Tarn :
localisation des
prélèvements d'eau
pour l'irrigation en 2016

PE 177 - Tarn amont en
Aveyron

édition : CA81, juin 2018
source : OU Tarn, DREAL
Occitanie

Légende

- limites départementales
- PE considéré
- autres PE de l'OU Tarn
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- stations débitométriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2016 :

(volumes exprimés en m³)

**en cours
d'eau**

- 1 - 10000
- 10000 - 50000

**prélèvements
collectif (ASA, SI, CUMA, etc.)**

- 1 - 200000

Organisme Unique du sous-bassin Tarn
96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09
www.tarn.chambagr.fr – outarn@tarn.chambagri.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE